



vierzon

le magazine d'informations de la ville → novembre 2015 → N°33



Hommage

Le Vierzonnais Édouard Vaillant est à l'honneur à l'occasion du centenaire de sa disparition

page 6



Usine de l'eau

La nouvelle usine d'eau potable bientôt en service

pages 8 et 9



Culture

La biennale du cirque de retour en janvier

page 15



Du nouveau pour les bus

Le 4 janvier 2016, un nouveau réseau de transports sera mis en place. Fréquences améliorées en heures de pointe, retour des bus avenue de la République, bus modernisés et accessibles, ticket à un euro... : découvrez les 10 nouveautés qui attendent les Vierzonnais. pages 10 à 13





Lancement du bowling

Le tout nouveau bowling de Vierzon a ouvert ses portes en septembre dernier. Située dans une partie du B3 rénovée, la structure compte douze pistes, un restaurant, un dancing, des billards...

perspective

Les rendez-vous de la ville

p. 6 → 9

- Visite privée de l'usine de l'eau
- Deuxième édition de la semaine de la lecture publique
- Vente de terrains au Colombier
- CCAS : le service animation se rénove avec l'avis de ses usagers



enquête

Du nouveau pour les bus en 2016

p. 10 → 13



éclairages

Retour sur l'actualité de la ville

p. 4 → 5

- Retour de la fête de la science
- Premier concert à La Décale
- Un nouveau circuit du patrimoine inauguré

acteur/actrice

Jean-Marie Favière, auteur de « Je te parle au sujet d'Édouard Vaillant »

p. 14

pratique

Recensement : mode d'emploi
Élections régionales : rappel des dates

p. 18

oxygène

Actualité sportive et culturelle

p. 15 → 16

- Rencontre avec des petits champions d'équitation
- La biennale du cirque arrive en janvier



tribunes

Expression des groupes politiques

p. 19

Questions

au député-maire de Vierzon



SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Ouverture de la 70^e foire-exposition de Vierzon. Après le discours d'inauguration, visite des stands et rencontre avec les exposants.



SAMEDI 19 SEPTEMBRE.

Conseil municipal extraordinaire sous chapiteau lors de la fête des associations pour voter une motion de l'Association des Maires de France contre la baisse des dotations de l'État aux collectivités.



LUNDI 5 OCTOBRE

Inauguration de l'usine de l'eau en présence de Jean-Pierre Ventura directeur France de la société Degremont, Jean Launay, président du comité national de l'eau, Éric Boucourt, sous-préfet, Bernadette Dore, directrice de délégation à l'agence de l'eau Loire-Bretagne et Jill Gaucher, adjointe au maire.

En septembre dernier, un conseil municipal extraordinaire s'est tenu au cœur de la fête des associations, la situation financière de notre ville est chaque année plus difficile ?

Toutes les communes et intercommunalités subissent lourdement la baisse des dotations de l'État. Pour Vierzon, si rien ne bouge ce seront plus de deux millions d'euros perdus en trois ans. C'est pourquoi, j'ai demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les conséquences de la baisse des dotations aux communes, j'en suis le rapporteur. Les premiers éléments montrent que les travaux entrepris par les collectivités diminueraient de plus de 30% avec des incidences graves sur l'emploi des artisans et sur les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Ces baisses de dotations, si elles continuent, conduiront aussi à des baisses de subventions aux associations, aux événements culturels et sportifs voire à la fermeture de certains services publics. Ce n'est pas supportable. Il est temps de revoir les ressources financières des collectivités car nous nous refusons à faire peser sur les Vierzonnais les diminutions de dotations en augmentant les impôts locaux qui sont les plus injustement répartis.

Dans ce contexte difficile, nos services publics locaux continuent pourtant de se moderniser ?

Le sérieux c'est de revisiter nos grands services publics. La nouvelle usine d'eau potable vient d'être construite. Cet investissement a été réalisé sans augmenter le prix de l'eau. Cela montre que nous pouvons faire de grandes choses avec une maîtrise publique renouvelée. C'est aussi ce qui nous a guidé pour le nouveau réseau de transports publics qui entrera en service au début de l'année 2016. Il permettra de mieux répondre aux besoins des Vierzonnais tout en allégeant la charge pour la collectivité. Nous avons la même démarche pour ce qui concerne l'accès aux soins avec le centre de santé tout en ayant le souci d'équilibrer le coût de fonctionnement. Lors de la 8^e édition des Assises de la citoyenneté, nous expliquons notre démarche en faveur des services publics à tous les Vierzonnais.

Plusieurs événements seront programmés pour les semaines qui viennent, la fin de l'année sera chargée ?

D'abord, nous sommes fiers, avec Les Amis du musée, de mettre à l'honneur le Vierzonnais le plus illustre, Édouard Vaillant, à l'occasion du centenaire de sa disparition. On construit l'avenir en respectant son passé et comme disait André Malraux « la culture c'est ce qui a fait que l'homme soit autre chose qu'un accident de l'univers », c'est pourquoi nous continuerons à promouvoir le partage, la culture pour tous. C'est notamment l'objectif de la deuxième semaine de la lecture publique, un événement qui s'ancre dans notre cité. Les fêtes de Noël reviendront aussi sur l'esplanade de la Française à compter du 4 décembre. Esplanade sur laquelle la vocation de culture et de loisirs, avec le nouveau bowling, ne cesse de s'affirmer. ●

Propos recueillis par Emilie Salvaing

La Décale : un lieu aux multiples usages



La Décale, nouvel espace de diffusion de la ville, situé avenue Henri Brisson, commence à trouver sa place dans le paysage culturel. Le conservatoire l'utilise pour tous ses spectacles et ses auditions. Le Not'ile y a organisé un concert « Carte blanche ». Enfin, le groupe de rock, Les Wampas, s'y est produit début

octobre. Les gradins sont repliés selon les besoins. « Amateurs comme professionnels trouvent leur place dans ce lieu. L'acoustique réjouit autant ceux qui pratiquent la musique classique que ceux qui pratiquent la musique amplifiée », explique Patrick Debelleix, le responsable du service culture.

Un programme riche

Le lieu se révèle très polyvalent, il a été utilisé pour projeter des films amateurs anciens tournés à Vierzon depuis les années 1930, le village des sciences s'y est déroulé (lire ci-dessous), un match de la coupe du monde de rugby y a été retransmis, Mikrokosmos y a enregistré un cd... Et la fin d'année s'annonce aussi riche avec au programme : des auditions, le concert d'hiver de l'Orchestre d'Harmonie de la ville et enfin le concert de Noël du conservatoire qui viendra clore la première année de cette toute nouvelle structure. ●

Emilie Salvaing

La fête de la science de retour

vite dit

Octobre rose



Zumba sur l'esplanade de la Française, sensibilisation au cours de matchs de handball... la journée organisée le samedi 3 octobre a permis de sensibiliser les femmes à l'importance de participer au dépistage du cancer du sein. Le samedi 17 octobre, une vente d'équipements de foot organisée par les bénévoles du Vierzon Football Club a aussi permis de récolter 700 euros qui seront reversés au centre de dépistage.

La fête de la science, après une année d'absence, a fait son grand retour à Vierzon. Nouveau départ et nouveau lieu : le village des sciences a pris ses quartiers à La Décale. Le Pôle des étoiles de Nançay et son planétarium, la station de radioastronomie, la Maison de l'eau, Icerma... de nombreuses structures et associations étaient présentes pour accueillir le public. Cette édition a été organisée avec le soutien de Centre Sciences. Environ 900 personnes se sont déplacées, un public très intéressé qui a écouté les explications, a posé des questions... La médiathèque était également présente, l'occasion de faire découvrir les nouveaux outils numériques dont la structure s'est dotée : tablettes tactiles, liseuses numériques. Les bibliothécaires ont fait découvrir des applications sur la navigation, les planètes, l'astronomie... ●



[Nouveau]

Un circuit pour découvrir le patrimoine

Connaissez-vous l'emplacement du château des seigneurs de Vierzon ? Les noms des cloches de l'église Notre-Dame ou encore la date d'inauguration de la gare ? Pour répondre à toutes ces questions, inutile de surfer sur internet, allez simplement découvrir les nouveaux panneaux d'interprétation du patrimoine de Vierzon.

L'office de Tourisme en partenariat avec la ville a inauguré, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, un circuit composé de 25 stations qui permet au cours d'une promenade de deux heures de voir ou revoir les éléments remarquables du patrimoine de notre ville.

Chaque panneau, illustré de plusieurs visuels, présente également une anecdote pour découvrir d'autres facettes de la ville telles que l'histoire du Tacot qui circulait dans les rues de Vierzon ou pour nous



inviter à lever les yeux pour rechercher une girouette ou une sculpture particulière. Le circuit de deux heures peut être divisé en trois boucles autonomes d'environ 45 minutes chacune. Départ devant l'Office du tourisme (5, bis place Maréchal Foch) ou devant le musée de Vierzon (11 rue du Maréchal Joffre). ●



Libération de Vierzon

La Ville de Vierzon avait été envahie par les Allemands le 20 juin 1940, ouvrant la porte à quatre années d'occupation. Le 4 septembre dernier Vierzon s'est remémoré cette date de 1944 qui a vu la population en liesse dans les rues de la ville pour célébrer la Libération. La commémoration s'est terminée par un dépôt de gerbes au monument aux morts.



Dépôt de gerbe par le comité local de Libération en septembre 1944

Un conseil municipal au cœur de la fête des associations



Le 19 septembre, un conseil municipal extraordinaire s'est tenu sous un chapiteau au Parc des expositions au cœur de la fête des associations qui se déroulait ce même jour. L'objectif de la séance était de faire adopter une motion de l'Association des maires de France (AMF) contre la baisse des dotations de l'État. La séance, a permis de sensibiliser les visiteurs de la fête des associations et le monde associatif local. Le traditionnel week-end de fête a rassemblé 120 associations et toujours autant de public. L'occasion pour les Vierzonnais de présenter leur club ou bien de venir s'inscrire à l'une des très nombreuses activités proposées. ●

vite dit

Epicéa

La collecte nationale des banques alimentaires se déroulera les vendredi 27 et samedi 28 novembre 2015. L'épicerie sociale, Epicéa y participera pour récolter des denrées au bénéfice des Vierzonnais. Les bénévoles sont les bienvenus pour venir aider à la collecte. Contact : 02 48 71 06 15.

[Semaine de la lecture publique]

Et bien, lisez maintenant !

Pour la seconde année consécutive, la Ville participe activement à la Semaine de la lecture publique. Avec un objectif : promouvoir la lecture plaisir à tout âge !

Médiathèque, relais d'assistantes maternelles, la Décale, Ehpad Ambroise Croizat... du 10 au 18 novembre, les livres envahissent Vierzon ! Les rendez-vous proposés par le service culture s'adressent à toutes les générations. Retrouvez le programme complet sur le site de la ville.

Salon du livre

Organisé pendant la Semaine de la lecture publique par les Amis du Musée de Vierzon et les libraires locaux, le 4^e Salon du livre de Vierzon aura lieu le samedi 14 novembre. Il réunira quelques 90 auteurs au Centre de congrès, de 10h à 18 heures. Après avoir fait dédicacer vos livres préférés, ne manquez pas le Café rencontre qu'animeront, de 14h30 à 16h les bibliothécaires. Sachez, enfin, que Didier Daeninckx sera



l'un des invités vedettes du Salon, cette année après un temps de rencontre à la Médiathèque. Écrivain de combat, il a notamment signé, en 2007, *Le Banquet des affamés* qui nous plonge dans l'époque de... la Commune de Paris ! ●

Isabelle Friedmann

LES LIVRES VOYAGEURS

Après avoir inauguré, en 2014, à la boutique du Vib', sa première Boîte à lire, la Médiathèque installe cette année dans la salle du Clos du Roy un second présentoir de livres en accès libre. Un bon moyen de faire voyager gratuitement les bouquins de lecteurs en lecteurs.

vite dit

Conférence

Jean-Marie Favière donnera le 19 novembre, à 18 heures, à la Médiathèque, une conférence sur « Le Cinéma et la Commune de Paris ».

Spectacles à La Décale

Un récital de Vincent Faucheux clôturera, samedi 7 novembre, la journée d'hommage à Édouard Vaillant. Vendredi 13 novembre, à 18h30, le comédien Laurent Poitrenaux lira à voix haute des extraits du roman *Le Cri du peuple* que Jean Vautrin a consacré à la Commune de Paris.

Souvenirs

Un timbre à l'effigie d'Édouard Vaillant sera en vente à la médiathèque.

Edouard Vaillant à l'honneur



À l'occasion du centenaire de la mort d'Édouard Vaillant, Vierzon célèbre cette figure emblématique de la Commune de Paris et du mouvement ouvrier.

Journée commémorative, le samedi 7 novembre sera consacré à la mémoire d'Édouard Vaillant, né à Vierzon le 29 janvier 1840. Pour l'occasion, une délégation de l'Association des Amies et Amis de la Commune de Paris participera à un parcours, dans la ville, sur les traces du

grand Homme, depuis le cimetière jusqu'à la maison où résida sa famille (lire page 14). La philosophe Élisabeth Badinter, arrière-petite-fille d'Édouard Vaillant devrait également faire le déplacement.

Une grande exposition

Photographies, lettres, discours... la médiathèque, en partenariat avec les Archives départementales et le milieu associatif, a rassemblé un grand nombre de documents. Inaugurée le 7 novembre, cette exposition durera jusqu'au 28 novembre. ●

I. F.

[Programme de renouvellement urbain]

Vente de terrains au Colombier

Treize terrains, entièrement viabilisés, sont actuellement en vente dans le quartier du Colombier. D'une superficie de 531 à 730 mètres carrés et vendus 20 euros le m² hors taxes, ils font partie de la dernière tranche du programme de renouvellement urbain (PRU) qui a profondément changé le visage de ce quartier. « *Ce sont des terrains qui étaient occupés jusque-là par du logement social mais puisque du logement social a été construit ailleurs, il est proposé de faire ici l'accession à la propriété* », explique Franck Michoux, l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme, du logement et du PRU. Ces terrains sont situés à proximité immédiate des écoles et d'une aire de jeux qui va être aménagée.

Sellier, deux autres terrains sont aussi à la vente. Et en 2016, à Sellier également, dans le cadre de la dernière tranche du PRU, d'autres terrains seront mis à la vente rue Mozart. ● Emilie Salvaing

Renseignements : 02 48 52 65 20.

Une TVA réduite sera être appliquée selon les ressources



Ils sont destinés à être vendus à des particuliers qui pourront choisir leur constructeur. Selon leurs ressources, une TVA réduite pourra être appliquée. Les primo-accédants pourront également bénéficier d'un prêt à taux zéro. Dans le quartier de

zoom

Assises de la citoyenneté : concertation générale



Après les réunions dans les quartiers, la 8^e édition des Assises de la citoyenneté se terminera avec la concertation générale le jeudi 5 novembre 2015 à 18h30 au centre de congrès. Les principaux projets de la municipalité seront présentés à cette occasion : le nouveau plan de rénovation urbaine qui concernera le centre-ville et le Clos-du-Roy, le futur centre de santé sur le site Port-Arthur ainsi que le réseau des transports mis en place à compter du 4 janvier 2016.

CCAS : les usagers ont la parole

Mercredi 14 novembre, dans le cadre de la semaine nationale des personnes âgées et retraités, le centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé son premier forum participatif au centre de congrès, sur le thème « *Je suis acteur de mon bien-vieillir dans ma ville* ». 130 personnes ont répondu présents, une très belle participation pour une première. Après une séance plénière, les participants ont été répartis dans quatre ateliers : animation pour tous, actif et citoyen, bien vieillir au domicile, prévention pour mieux vieillir. Plusieurs grandes idées sont ressorties de tous les ateliers : les problèmes de transports et de mobilité, l'envie de découvrir les nouvelles technologies et la volonté très forte de s'entraider, le besoin de partage. Les participants ont souligné leur envie de pouvoir participer pleinement à ce qui passe dans la ville.



Un forum chaque année

Les équipes du CCAS vont désormais étudier de plus près les propositions et les idées qui sont ressorties de ces ateliers dans l'objectif

de refonder le projet du service animation. Pour conclure, l'adjoint au maire délégué aux solidarités a indiqué : « *Rendez-vous est pris : un forum aura lieu sous cette forme ou sous une autre, chaque année* ». ●

[Service public]

Visite privée de l'usine de l'eau



Toute l'usine est couverte ce qui la protège des intempéries

vite dit

Journées portes ouvertes

Elles seront organisées dans l'usine, elles permettront de la visiter grâce à un circuit de visite aménagé pour comprendre le circuit de l'eau.

La nouvelle usine de l'eau a été inaugurée en octobre dernier. Elle sera en service très prochainement. Cet investissement va profiter à tous les Vierzonnais dans leur vie de tous les jours. En avant première, visite privée de cet équipement hautement technologique.

Dès le début de l'année 2016, l'eau qui sortira des robinets Vierzonnais aura voyagé dans la toute nouvelle usine de l'eau. Cet équipement, hautement technologique et écologique, va produire une eau d'excellente qualité. L'usine de Saint-Lazare, mise en service en 1963, après 52 ans de bons et loyaux services, produit une eau tout à fait potable mais utilise des procédés obsolètes qui impactent le goût. La réalisation de la nouvelle usine, un investissement de près de 8 millions d'euros, a été permise par la remunicipalisation de l'eau, effective depuis janvier 2011. Elle a été financée sans augmenter le prix de l'eau pour les usagers.

A Vierzon, l'eau est pompée dans les eaux de surface du Cher à Saint-Lazare. Pour être acheminée jusqu'à la nouvelle usine, située dans la zone du Vieux-Domaine, 2km8 de canalisations ont été construites. Une fois acheminée, l'eau arrive en haut de l'usine et coule depuis le haut vers le bas de la structure, de façon gravitaire, durant tout le processus du traitement de l'eau : « un système écologique qui ne demande que peu d'énergie », explique Bernard Ogez de la société Degrémont, qui a conçu l'équipement. Après 25 années à participer à la construction d'usines de l'eau partout dans le monde et deux ans à s'occuper de celle de Vierzon, le circuit de l'eau n'a pour lui aucun secret, il le partage avec nous.

« Une fois acheminée, l'eau est répartie en deux files identiques pouvant traiter 250m³/h, ce qui permet à l'usine de pouvoir être opérationnelle sans interruption. Si de la maintenance est prévue sur une file, l'eau peut couler dans l'autre ». Ce système n'était que partiellement possible à Saint-Lazare. Le processus de traitement de l'eau se déroule ensuite en plusieurs étapes.

En tout, **33 000 personnes** bénéficient de l'eau produite par l'usine.

A chaque fois, des réactifs sont introduits dans l'eau avant qu'elle ne passe dans un réacteur.

La première étape dite de clarification par flottation (procédé Aquadaf) consiste à injecter de l'air sous forme de fines bulles créant ainsi une émulsion avec les substances indésirables qui sont présentes dans l'eau brute. Toutes les matières récupérées,

feuilles en décomposition, micro-algues... flottent à la surface de l'eau.

La deuxième étape permet d'enlever toutes les boues contenues dans l'eau pompée et de les envoyer vers le réseau d'assainissement. Ce procédé, nommé Pulsazur, se fait grâce à un lit de charbon actif. « *C'est le procédé le moins énergivore qui existe sur le marché et qui demande peu d'électronique* », affirme Bernard Ogez. Il permet aussi d'emprisonner les pesticides et les résidus médicamenteux.

L'eau passe dans des filtres à sable où sont retenues les plus fines particules. Cette étape permet de récupérer une eau claire, très limpide.

Durant la quatrième étape, l'eau coule dans deux réacteurs à ultra-violet qui tuent toutes les bactéries et les virus. Cela désinfecte très bien mais pour une courte durée, une quantité infime de javel est ensuite introduite dans l'eau pour qu'elle reste potable jusqu'au robinet des Vierzonnais.

L'ensemble de ce processus est en fait assez rapide, 500 m³ d'eau sont traités en une heure. Une capacité qui dépasse les besoins actuels et qui permettra d'anticiper les besoins du tissu industriel local et même d'élargir son champ d'action à d'autres communes.

Une seule personne va travailler à temps plein à l'usine. Elle sera chargée d'analyser les eaux, en plus des analyses effectuées par les appareils de mesures équipés de capteurs. En effet, la composition de l'eau acheminée peut varier par exemple s'il y a un orage, elle va contenir un plus fort taux de matières en suspensions. L'usine est intégralement automatisée, un seul ordinateur permet de la faire fonctionner...



L'eau traitée sera toujours distribuée aux communes de Méreau, Saint-Hilaire-de-Court, Massay et en cas de nécessité vers les communes de Méry-sur-Cher et de Thénieux. En tout, 33 000 personnes bénéficieront de l'eau produite par l'usine. Une eau de très bonne qualité qui sera pour certains paramètres au-delà des normes européennes de qualité, notamment en ce qui concerne la transparence et le goût. ●

Emilie Salvaing

UNE USINE ÉCOLOGIQUE

Des panneaux solaires chauffent l'eau sanitaire du bâtiment
Des pompes à chaleur permettent de chauffer le bâtiment
Les réacteurs et les machines sont dotés de moteurs à très haut rendement énergétique

LA CONSTRUCTION EN CHIFFRES

- 5 mois d'étude
- 16 mois de travaux
- 30 entreprises ont participé au chantier
- Plus de 1000 heures d'insertion ont été réalisées sur ce chantier
- Une dizaine de mètres : c'est à cette profondeur que les fondations sont implantées
- 2800 mètres de canalisations creusées
- 7 595 000 millions d'euros d'investissement



Les cuves qui contiennent les principes actifs





[Coup de jeune pour les bus vierzonnais]

Les 10 nouveautés



L'ensemble des bus seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le réseau de transports publics de Vierzon va faire peau neuve ! La convention de délégation de service public a été renouvelée.

Dès le 4 janvier 2016, un nouveau réseau de bus se mettra en place avec l'ambition de mieux répondre aux besoins des Vierzonnais et de renforcer l'attractivité de ce moyen de transport.

Désormais, six lignes desserviront la ville avec des passages plus fréquents notamment en heures de pointe.

Dossier réalisé par Emilie Salvaing



La desserte des scolaires sera grandement améliorée avec le nouveau réseau.

du Vib'

Un réseau composé de six lignes

A partir du 4 janvier prochain, un nouveau réseau de bus sera mis en place par la société des transports urbains de Vierzon, du groupe Ratp Dev, qui a été choisie pour le gérer. Désormais, le réseau sera découpé en 6 lignes. Le nouveau plan des bus a été pensé en fonction d'une étude de la fréquentation et avec un objectif : renforcer l'attractivité du réseau pour pouvoir correspondre et satisfaire le plus grand nombre possible de Vierzonnais. Si le découpage reste globalement identique, les lignes sont désormais hiérarchisées : toutes n'ont pas le même cadencement. Le système des correspondances au Forum est abandonné afin justement de permettre des fréquences plus rapides.

Les 4, 5 et 6 janvier, Le Vib' sera gratuit pour vous permettre de découvrir le nouveau réseau

Le ticket à un euro

Les tarifs, qui n'ont pas bougé depuis onze ans, vont être légèrement modifiés. Le prix du ticket à l'unité passe de 1,07 à 1 euro tout rond. Le carnet de 10 tickets passe lui de 8,10 euros à 7,50 euros. Le prix des tickets sociaux est revalorisé de 10 centimes et les abonnements mensuels sont arrondis, ils passent de 25,70 à 26 euros. Les enfants de moins de cinq ans continuent de voyager gratuitement. A bord des bus, seuls les tickets à l'unité sont en vente, ils sont valables une heure en correspondance et doivent être compostés lors de la montée à bord des véhicules. Les carnets et les abonnements mensuels pour les adultes sont en vente à la boutique du Vib' et chez les dépositaires. Les autres abonnements (tickets sociaux, abonnements moins de 26 ans et scolaires) seront en vente à la boutique.

Des bus modernisés

D'ici la fin du premier semestre 2016, un tiers des véhicules aura été renouvelé. Le parc automobile sera donc composé de 12 véhicules : quatre bus standard, six bus de moyenne capacité et deux mini-bus. Tous seront en norme euro 5 ou 6, c'est-à-dire moins polluants. Aujourd'hui, un seul bus est à la norme euro 6, celle qui garantit le plus faible niveau de rejets polluants. L'âge moyen des bus sera de 5 ans contre 10 ans aujourd'hui.

Fréquences améliorées en heures de pointe

C'est la grande avancée de la nouvelle organisation du réseau de transports : la fréquence des bus est nettement améliorée sur toutes les lignes en heures de pointe. Jusqu'à maintenant, il fallait compter 52 minutes d'attente entre deux bus, une durée peu attractive.





Sur la ligne 1 (Forum - Fernand Léger) le cadencement sera de trente minutes environ contre cinquante minutes aujourd'hui. Au Nord de la ville, sur la ligne circulaire, le cadencement sur les troncs communs sera de 20 minutes. Si les correspondances au Forum ont été abandonnées, le nouveau réseau avec ses fréquences améliorées permet une multitude de correspondances sur un même arrêt mais aussi entre des arrêts proches notamment en centre-ville.

Le retour des bus avenue de la République

Dès le 4 janvier, deux lignes desserviront l'avenue de la République. Quatre nouveaux arrêts seront installés, square Emile Péraudin et au bas de l'avenue de la République. Toutes les 20 minutes, en heures de pointe, un bus s'arrêtera donc dans l'artère principale de la ville. En tout, on y comptera 34 passages par jour. Les autres arrêts au Forum, à la médiathèque, au rond point Gabriel Péri et rue Gourdon sont tous maintenus.

La desserte est également améliorée par les fréquences raccourcies, les habitants de Villages auront un bus toutes les 30 minutes pour venir en ville, ceux des quartiers nords, un toutes les 20 minutes.

Des scolaires gagnants

Quelle que soit la ligne empruntée, le temps de transport des scolaires sera réduit comparé à l'offre actuelle. Deux lignes scolaires sont proposées, la première au Nord-Est, nommée ligne 6 est ouverte à tous et passera par le Clos du Roy. La seconde dessert le sud de la Ville. Par ailleurs, à l'heure de l'entrée et des sorties scolaires, trois lignes de bus régulières (3, 4 et 5) feront un crochet jusqu'au lycée Henri Brisson et à la cité scolaire Édouard Vaillant où des travaux d'aménagement seront réalisés pour permettre un meilleur accès des bus. Concernant les Forges, les élèves

pourront bénéficier à la fois de la ligne régulière des Forges et de la ligne « scolaire » pour se rendre aux lycées.

Des bus accessibles

A la fin du premier semestre 2016 au plus tard, l'ensemble des bus de notre ville sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce n'était pas encore le cas à l'heure actuelle. L'an prochain, tous les véhicules seront équipés d'une rampe d'accès aux fauteuils roulants et d'une place dédiée. Les annonces sonores et les affichages visuels en temps réels vont également se généraliser pour permettre aux personnes malvoyantes ou malentendantes d'utiliser le réseau de transports dans de bonnes conditions. La phrase prochain arrêt est prononcée 150 mètres avant l'arrêt. La destination est annoncée à chaque ouverture de portes. Le transport à la demande, de son côté, devient accessible aux personnes à mobilité réduite. Des travaux seront entrepris au Forum afin de rendre l'îlot central accessible.

Le transport à la demande étendu

Le transport à la demande desservira l'ensemble de la Ville et viendra compléter les lignes régulières notamment en heures creuses. Les horaires de fonctionnement de ce service sont étendus : toute l'année, du lundi au samedi, de 7h à 12h30 et de 13h30 à 18h30. De nouveaux arrêts sont créés. Les personnes à mobilité réduite sont prises en charge ou déposées en porte-à-porte si elles sont titulaires de la carte à 80 % d'invalidité. Compte-tenu de l'amélioration de la fréquence sur l'ensemble des lignes et de sa très faible fréquentation, la navette du centre-ville n'est pas maintenue.

Le nouveau guide horaire sera disponible début décembre.

Une gare mieux desservie

Avec le réseau actuel, la gare SNCF de Vierzon est desservie par une seule ligne, on compte 17 passages par jour. Avec le futur réseau, deux lignes la desserviront, il y aura donc 30 passages par jour. L'arrêt Péri situé au rond point et desservi par la ligne scolaire 6 et la ligne 2 dont les fréquences sont très augmentées permettent aussi, grâce à la passerelle, d'améliorer encore la desserte de la gare.

Un site internet rénové

Dès le 4 janvier, le tout nouveau site internet du Vib' (www.le-vib.com) sera mis en place. Vous y trouverez un calcul d'itinéraire et les informations en temps réel en cas d'intempéries (neige, verglas). Le Vib' adhère également au site Jvmain.fr qui permet de planifier ses déplacements en région Centre-Val de Loire. Les nouveaux horaires, toujours en construction actuellement, seront téléchargeables sur le site du Vib' au début du mois de décembre. Le nouveau guide bus sera disponible au même moment. ●

LE NOUVEAU RESEAU



La ligne 1 (Forum-Fernand Léger) dessert La Poste, la médiathèque, l'Hôtel des Impôts, l'hôpital... avec des fréquences améliorées.

La ligne 2 est une ligne « circulaire » qui va du Forum à l'Orée de Sologne, elle dessert le centre ville, le laboratoire d'analyses médicales, l'Orée de Sologne... C'est le tronçon le plus fréquenté de la ville.

La ligne 3 ira de la gare SNCF aux Forges en passant par le centre ville.

La ligne 4 relie le Forum aux Crêles par le collège Albert Camus.

La ligne 5 part du Forum pour arriver aux petites Crêles, elle dessert Intermarché, la sous-préfecture, l'hôpital de La Noue.

La ligne 6 principalement dédiée aux scolaires partira des Forges pour aller aux lycées et en centre-ville et en passant par le Clos du Roy.

LE CREAIVB : MODE D'EMPLOI

Le service de bus à la demande est à la disposition de tous les habitants de la ville. En pratique, il faut appeler le 0 800 505 502 (gratuit depuis tous les téléphones fixes et portables) ou bien se rendre à la boutique du Vib'. Il est possible de réserver entre un mois et jusqu'à une heure avant son déplacement. Le prix est identique à celui d'un trajet sur une ligne classique. Horaires de réservation : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.



vite dit

Boutique Le Vib'

La boutique du Vib' restera située au forum. Ses horaires d'ouverture :
Lundi de 13h30 à 17h45
Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h45
Samedi de 8h45 à 12h.

Tickets sociaux

A partir du mois de mars 2016, les cartes d'ayants droit sociaux ne seront plus délivrées par le CCAS mais par la boutique du Vib'.

Concours de selfies

Le Vib' organisera en novembre un concours de selfies, les gagnants verront leurs photos sur les bus de la Ville.



deux

questions à Jill Gaucher,
Adjointe au maire chargée des services publics

« Le nouveau réseau est plus moderne et plus performant »

Qu'est-ce qui vous a guidée dans le choix de la délégation ?

Deux entreprises de transports concurrentes étaient sur les rangs. Leurs spécialistes ont travaillé en profondeur les caractéristiques de notre ville et les différents types de déplacements. Pendant toute la procédure pour choisir l'entreprise délégataire, Fabrice Tripeau, conseiller municipal délégué et moi-même, avons exigé de faire mieux, moins cher et sans licenciements. Le pari est tenu. Nous faisons mieux car les bus sont plus fréquents avec des intervalles qui passent de 50 à 30 ou 20 minutes sur les lignes les plus fréquentées. Ces délais d'attente permettront aux usagers de se déplacer dans la ville plus aisément. Les dessertes de la gare, de l'hôpital, de l'avenue de la République, du laboratoire d'analyses médicales, de l'Orée de Sologne et des supermarchés sont améliorées. Ce contrat de délégation coûtera également bien moins cher aux contribuables Vierzonnais en effet, outre le fait que la

négociation du contrat fait économiser 480 000 euros à la ville, le ticket de bus passe de 1,07 euros à 1 euro et n'augmentera pas pendant 8 ans.

A l'arrivée, on a un réseau plus moderne ?

Plus moderne car les bus vont rajeunir, ce qui entraînera aussi une baisse des coûts d'entretien. Plus moderne, car la performance de notre réseau est améliorée et va contribuer à augmenter son attractivité et donc sa fréquentation. Mais rien n'est figé. Il reste certainement des ajustements à apporter. Le contrat qui nous unit à la société sera corrigé chaque année en fonction de l'évolution des besoins. En parallèle du nouveau schéma des transports, nous travaillons actuellement sur l'intermodalité et notamment l'aménagement des espaces pour intégrer le vélo dans la ville. ●

Jean-Marie Favière Vaillant historien



« Je voulais aussi faire réfléchir sur notre présent. Je fais confiance à l'intelligence des lecteurs pour jeter des ponts entre hier et aujourd'hui »

Cet alliage, déjà peu courant au 19^{ème} siècle, pourrait-il servir de boussole aujourd'hui ? En plus de la dimension biographique, c'est bien la question que pose Jean-Marie Favière, qui vient de publier le premier des deux tomes qu'il consacre à son « héros ».

Jeter des ponts entre les époques

« Pour écrire ce livre, je suis aussi parti de la constatation que nous sommes actuellement dans une confusion mentale sur les notions de République et de laïcité, poursuit l'auteur. Or, je pense que la seule solution pour comprendre notre époque, c'est réellement d'essayer de remonter aux origines de la III^e République. » Pour

nous y accompagner, il n'y a pas de meilleur guide qu'Édouard Vaillant ! L'enseignant vierzonnais en a fait l'expérience depuis longtemps, déjà : « En 2003, quand nous avons obtenu l'option cinéma au lycée, le premier sujet de documentaire que j'ai proposé à mes élèves portait évidemment sur Vaillant, sourit-il. Nous avons joué en classe certaines scènes de la Commune, avec des barricades faites de chaises et de tables. »

Une formidable occasion de revenir sur les origines de la Commune de Paris, ses idéaux et ses martyrs : « Ce fut un enfer, rappelle Jean-Marie Favière. Ordre avait été donné par Thiers de tuer loups, louves et louveteaux. » Bilan : 30 000 victimes, au bas mot.

Littérature, histoire, sport, philosophie, sciences... Jean-Marie Favière cultive une curiosité éclectique. Il est un sujet qui le passionne plus que tous les autres : la vie et l'œuvre d'Édouard Vaillant, « la tête pensante de la Commune »¹, dont il fit la connaissance au début des années 1980 en entrant au lycée Édouard Vaillant de Vierzon. « J'aurais naturellement fait des recherches sur la personne qui avait donné son nom à mon établissement », raconte humblement l'ancien prof de français. Mais, là, c'est peu de dire qu'il est bien tombé : le compagnon de route de Jaurès et Guesdes, né à Vierzon en 1840 et mort à Paris en 1915, allait en effet lui ouvrir un terrain de recherche sans limite. Pour plusieurs raisons : « J'ai été fasciné par cet érudit aux multiples facettes, confie-t-il. Et par la capacité de Vaillant à concilier des convictions politiques fermes - ses idées sont quasi révolutionnaires - une morale à toute épreuve et en même temps une réelle efficacité. »

Devoir de mémoire

Républicain épris de justice, le retraité - qui a pris en main l'organisation des commémorations de Vaillant à Vierzon (lire page 6) - s'emporte : « On ne peut pas faire l'occultation de cette page de l'histoire ! » Il faut lever le voile sur la Commune et réhabiliter Vaillant auprès du grand public. Par souci de pédagogie, le récit de Jean-Marie Favière, père de deux collégiens, prend ainsi la forme d'une discussion entre un père et son fils ; et articule habilement grande Histoire et petits détails. Notamment sur le parcours résidentiel de la famille Vaillant, de la rue Neuve, devenue avenue de la République, où naquit Édouard, à la maison du 50 bis rue de Paris, devenue avenue Édouard Vaillant. Vierzon n'a pas attendu le centenaire de la mort du grand Homme pour lui rendre hommage. Et Jean-Marie Favière n'y est pas pour rien. ● Isabelle Friedmann

¹ Jean-Marie Favière vient de publier Je te parle au sujet d'Édouard Vaillant, la tête pensante de la commune, J.P.S Editions, 18,80€

[Culture]

Vierzon refait son cirque

La 4^e biennale du cirque aura lieu en janvier prochain. Avec un invité de marque : le Cirque d'Hiver Bouglione et ses numéros de haut vol !

C'est une tournée exceptionnelle que le Cirque d'Hiver a commencée en octobre dernier. Exceptionnelle à plus d'un titre : pour la première fois depuis 35 ans, la famille Bouglione, sédentarisée à Paris, reprend la route ; avec, de surcroît, un florilège des meilleurs numéros produits ces dernières saisons dans la capitale. Nostalgiques de leurs années d'enfance itinérantes, Francesco Bouglione et ses cousins ont en effet eu envie de sillonner à nouveau la France. Une envie pour laquelle ils n'ont pas lésiné sur les moyens : une équipe d'une centaine de personnes, quelque 60 camions et caravanes et un chapiteau de 1 800 places flambant neuf. Quant à la programmation, elle conjugue numéros traditionnels et créations innovantes : Pierre Marchand, virtuose du diabolo succédera ainsi aux fauves d'Alfredo Beautour, à la cavalerie de Gianni d'Ambrosio ou encore à l'incroyable femme-canon, qui revisite avec maestria un classique habituellement masculin. Au programme-type de la tournée, il faut ajouter la petite touche vierzonnaise, puisque les Ringenbach du National Palace devraient être accueillis sous le chapiteau de tournée du Cirque d'Hiver pour une prestation familiale unique. Rappelons

qu'Albert Ringenbach n'est autre que le beau-frère de Sampion Bouglione, le fondateur du Cirque d'Hiver. Ce sont au total deux heures d'un spectacle rythmé par les percussions d'un orchestre *en live* que la Ville vous propose de découvrir à des prix plus que raisonnables (voir encadré). Car, contrairement aux autres escales de la tournée des Bouglione – une quarantaine au total – c'est la Mairie qui a acheté le spectacle, déterminée à en faire profiter le plus grand nombre. ● Isabelle Friedmann



vite dit

Sortez vos agendas 2016 !

Les 4 représentations du Cirque d'Hiver Bouglione auront lieu vendredi 29 et samedi 30 janvier à 20h30, dimanche 31 janvier à 14h30 et 17h30.

Des places accessibles à tous

15€ la place, 25€ les deux, puis 10€ la 3^e entrée, renseignez-vous auprès du Mac Nab. Sachez aussi que les écoliers de la Communauté de communes se verront remettre un bon d'échange qui permettra à leur famille de bénéficier d'une place offerte pour toute place achetée. Soit la possibilité d'aller au cirque à quatre pour 25€.

Roulements de tambours du 25 au 31 janvier

À côté du grand chapiteau Bouglione, la Biennale du cirque de Vierzon affiche tout un programme de festivités :

- **au parc des expositions** : le cirque Bostok accueillera les scolaires, en journée, du 25 au 29 janvier ;
- **salle Denbac** : la série de photos « Visages du cirque » de Rémy Duroir sera exposée du 25 au 31 janvier, ainsi qu'une exposition philatélique sur le cirque ;
- **à la Médiathèque** : projection du film *Le Cirque de Charlie Chaplin*, mercredi 27 janvier à 15h ; ateliers numériques autour du cirque samedi 30 et exposition d'œuvres réalisées par des Vierzonnais, toute la semaine.
- **à cela s'ajouteront deux prestations circassiennes** des élèves des collèges Edouard Vaillant et Albert Camus.



Des petits cavaliers toujours dans la course



Ils ne sont pas peu fiers nos quatre jeunes du centre équestre de la Bidauderie. En juillet dernier, Florianne Georges, Marie Mion, Lucas Thoreau et Logan Mit ont terminé premiers au championnat de France de saut d'obstacles par équipe dans la catégorie cadet à Lamotte-Beuvron. Un résultat qui est venu clôturer l'année sportive du club en beauté.

Le centre équestre compte environ 180 cavaliers, répartis dans des groupes de niveaux. Isabelle Gobert est la responsable du club, c'est elle qui a entraîné les quatre champions. « Je privilégie les épreuves en équipe

pour la solidarité que cela crée entre eux et parce que ça sanctionne mieux la régularité ». Le concours a duré trois jours forts en émotion autant pour les enfants que leurs parents. Karine Georges, la maman de Florianne raconte : « On est stressé pendant les épreuves et très émus quand ils sont sur le podium notamment en entendant La Marseillaise ».

Privilégier les épreuves en équipe

Cela fait plusieurs années que les jeunes pratiquent l'équitation. Logan, l'aîné du groupe, a découvert ce sport à l'école Fay B il y a quelques années. Depuis il s'est inscrit à la Bidauderie. Le centre équestre participe également à de nombreuses sorties scolaires pour susciter des vocations et faire connaître l'équitation au plus grand nombre. Ensuite, les championnats sont un moyen de s'améliorer pour les jeunes. « La compétition est un outil formidable parce que ça les motive et puis ils se rendent plus compte de leurs erreurs et de leur progression ». L'émotion et la concentration restent ensuite dans les mémoires, Lucas se souvient : « C'est très stressant de participer, d'attendre son tour et de regarder à la fois nos co-équipiers et les adversaires ». L'an prochain, les quatre champions ne participeront pas forcément ensemble aux compétitions, mais ils sont bien décidés à gagner d'autres médailles. ●

Emilie Salvaing



deux

questions à Fabien Bernagout,
adjoint au maire chargé des sports

« Je suis convaincu de l'utilité sociale des associations sportives »

En ces temps difficiles, comment vont les associations sportives de la ville ?

Concernant les résultats sportifs, on connaît comme souvent en sport, des joies et des peines. On a connu des joies, en fin de saison dernière, avec la montée en Nationale 3 des handballeurs, le maintien du roller-hockey en national. Les SAV rugby, qui évoluent maintenant en Fédérale 3, sont en phase de reconstruction. Les deux principaux clubs de football ont fusionné. Le Vierzon football club est désormais l'un des plus gros de la région en terme de licenciés. Contrairement aux craintes qui pouvaient être formulées, la mayonnaise prend bien entre les joueurs et les bénévoles du club et les résultats sportifs sont là.

Les dirigeants des clubs et les sportifs savent bien que malgré la baisse des dotations de l'Etat, la municipalité reste à l'écoute

de leurs besoins, c'est pour cela que nous essayons de répondre quotidiennement à leurs demandes. Je suis convaincu de l'utilité sociale du sport qui forme des athlètes mais aussi des citoyens et rapporte ainsi bien plus à la société qu'il ne lui coûte.

A quoi servira la future salle Jean-Baptiste Clément ?

Cette salle sera destinée, principalement mais pas exclusivement, à la pratique sportive des plus jeunes enfants afin de répondre à des besoins exprimés par les associations car la pratique « baby » est en plein essor sur de nombreuses disciplines. Un bloc d'escalade sera installé qui pourra être utilisé par les scolaires. Ce projet sera accompagné financièrement par d'autres partenaires publics. Le tissu associatif vierzonnais est une richesse, nous voulons le préserver. ●

Propos recueillis par Emilie Salvaing

Le point sur les travaux

Équipements municipaux

1 Installation d'équipements sportifs. Salle Jean-Baptiste Clément. Décembre 2015.
Coût : 110 000 euros

2 Rénovation partielle et traitement d'une partie de la charpente. Stade Barran. Fin novembre à début décembre.
Coût : 80 000 euros

3 Aménagements de sanitaires. Locaux associatifs de Chaillot. Novembre 2015.
Coût : 18 000 euros

4 Réfection de toiture. Ancienne mairie Villages.
Coût : 15 000 euros

5 Étanchéité du sol dans une des salles de change. Crèche municipale. Pendant la fermeture de la structure entre Noël et le jour de l'An.
Coût : 4 500 euros

6 Réparation rideau. Stade Chaillot. Début novembre.
Coût : 3 600 euros

7 Mise en conformité du plafond de la fosse et de l'éclairage de sécurité. Théâtre Mac-Nab. Octobre et novembre 2015.
Coût : 15 900 euros

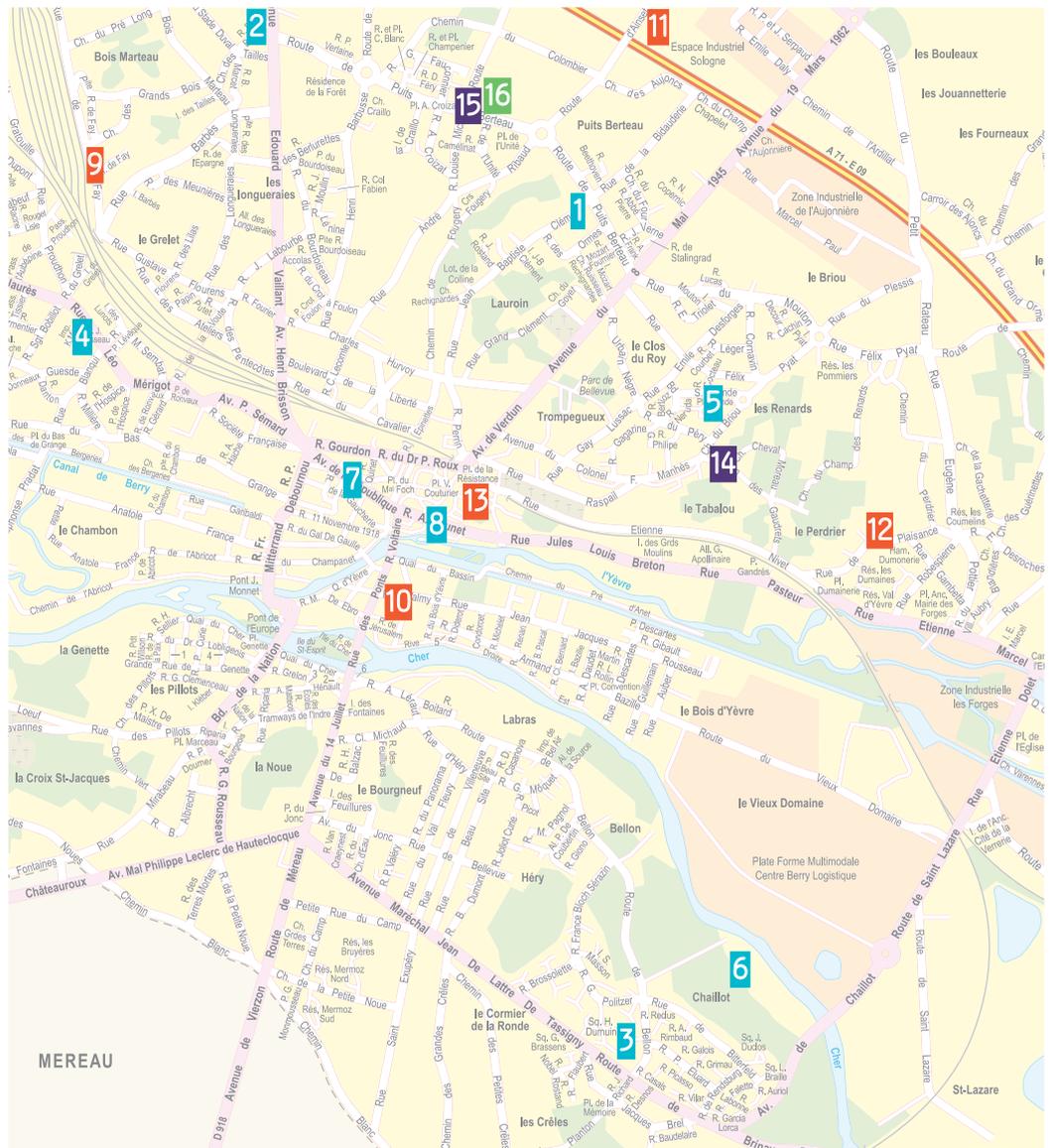
8 Extension de l'alarme à incendie. Hôtel de Ville. Décembre 2015.
Coût : 18 000 euros

réaVie

9 Réseau assainissement eaux usées et renouvellement de la canalisation d'eau potable. Rue de Fay / Impasse de Fay. Travaux jusqu'à la première semaine de vacances de Noël.
Coût : 320 000 euros

10 Réseau assainissement eaux usées et renouvellement de la canalisation d'eau potable. Impasse de Jérusalem. Travaux au début de l'année 2016 pour deux mois.
Coût : consultation en cours

11 Réseau assainissement eaux usées et renouvellement de la canalisation d'eau potable. Route d'Ainset. Travaux au début de l'année 2016 pour trois mois.
Coût : consultation en cours



12 Réseau d'assainissement des eaux usées. Rue de la plaisance. Fin des travaux fin novembre.
Coût : 305 000 euros

13 Renforcement de la canalisation d'eau potable. Quartier du Tunnel Château, rues de la Montagne et de la Poterie. Travaux prévus au début de l'année 2016 pour un mois.
Coût : consultation en cours

Infrastructures

14 Réaménagement de la voirie. Chemin des Gaudrets entre l'avenue Manhès et la rue

Charlotte Delbo. Démarrage mi-octobre pour une durée de 3 mois.
Coût : 155 000 euros

15 PRU Colombier. Réfection partielle des trottoirs de la route de Puits Berteau (entre la rue Georges Fauconnier d'un bout à l'autre). Création d'un plateau surélevé au droit de l'impasse de la Craillo au niveau des écoles et viabilisation des treize lots de terrain à vendre. Travaux en cours jusqu'à fin novembre 2015.
Coût : 295 000 euros

Espaces verts

16 Programme de plantations pluriannuel d'arbres sur Vierzon. Travaux à partir de décembre 2015 jusqu'à janvier 2016.
Coût : 15 000 euros

17 Travaux d'aménagement des espaces verts et d'une aire de jeux. Dans le cadre du programme de rénovation urbaine 2015, quartier Colombier : impasse de la Craillo - Route de Puits Berteau. Date approximative des travaux : janvier et février 2016.
Coût : 85 995 euros

Recensement 2016

Le recensement permet de définir la population officielle de la commune. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui concernent les habitants peuvent être pensés et réalisés.

Depuis 2004, 8 % des habitants de la commune sont recensés chaque année.

En 2016, la campagne aura lieu du 21 janvier au 27 février.

Début janvier, les agents recenseurs, nommés par le maire, déposeront un courrier d'information dans les boîtes aux lettres des futurs recensés. À partir du 21 janvier, ils se rendront au domicile de chacun pour faire remplir les imprimés. Depuis 2015, les habitants ont également la possibilité de répondre par internet.

Le recensement est obligatoire.



Élections régionales

Les élections régionales 2015 auront lieu les dimanche 6 et 13 décembre 2015.

Ouverture des bureaux de vote : de 8^h à 18^h (sous réserve de confirmation par la préfecture).

Les personnes autorisées à voter sont les Françaises et les Français âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales. Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

Le jour du vote, les électeurs doivent présenter une pièce d'identité et, si possible, une carte d'électeur.



Réveillon de la Saint-Sylvestre

Jeudi 31 décembre, le comité des fêtes de Vierzon organise le réveillon du Nouvel An. En présence des seize musiciens de l'orchestre Karine Rockseller.

Au menu : foie gras, mousseline de sandre, estouffade de biche, fromage, dessert.
Prix : 62 euros (hors boissons)

Réservations au théâtre Mac-Nab :
02 48 53 02 60.

[numéros utiles]

Guichet unique
place de l'Hôtel de Ville
02 48 52 65 48
guichet.unique@ville-vierzon.fr

Social

CCAS
2 bis, rue de la Gaucherie
02 48 83 11 80

Assistants sociaux
02 48 83 11 80

Personnes âgées
02 48 83 11 92

Aides à domicile
02 48 83 11 94

Portage repas à domicile
02 48 83 11 88

Garde à domicile de nuit
02 48 83 11 80
02 48 83 11 88

SE.SAME
Relais pour personnes à mobilité réduite, foyer Léo-Mérigot
02 48 71 85 24
02 48 83 11 86

Télé-assistance
Partenariat avec Smur,
centre 115 et pompiers
02 48 83 11 88

Crèche municipale
Clos-du-Roy. Rue Hector-Berlioz
02 48 75 19 69

Relais assistante maternelle
9, rue des Tramways de l'Indre
02 48 75 26 35

Enfance et jeunesse

Service enfance jeunesse
02 48 75 14 80

Centre de loisirs
02 48 75 14 80

Mission locale 02 48 75 85 12

Point information jeunesse
02 48 52 09 18

Affaires scolaires

Service affaires scolaires
02 48 52 69 62

Restauration
02 48 52 65 48

Service public de l'eau

réaVie
2, rue Nicolas-Boileau
02 48 52 65 41

Culture et sport

Conservatoire de musique
02 48 75 35 49

Médiathèque 02 48 75 48 48

Piscine 02 48 75 64 17

Dojo municipal 02 48 75 38 81

Transports

Le Vib' 02 48 53 03 80

Créavib' 02 48 52 00 52

Urgences

Commissariat 02 48 52 92 40

Pompiers 18 (urgences)
02 48 52 77 00 (administration)

SAMU 15

Sous-préfecture
02 48 53 04 40

[permanences des élus]

Mairie

02 48 52 65 00 - Fax: 02 48 71 80 44
Courriel: info@ville-vierzon.fr
Site: www.ville-vierzon.fr

Les élus reçoivent sur rendez-vous

Nicolas Sansu,
maire, député du Cher
Poste 6504 ou 6681

Marie-Hélène Bodin,
Première adjointe au maire aux affaires scolaires, à l'enfance et la petite enfance
Poste 6530

Franck Michoux,
Adjoint au maire à l'urbanisme, au logement PRU et au patrimoine
Poste 6610

Karine Chêne,
Adjointe au maire à la vie associative et citoyenne et au personnel municipal
Poste 6610

Philippe Fournié,
Adjoint au maire aux solidarités
Poste 6668

Jill Gaucher,
Adjointe au maire aux services publics
Poste 6668

Frédéric Couturier,
Adjoint au maire à la jeunesse, à la culture, au développement numérique et à l'événementiel
Poste 6671

Élisabeth Hovasse-Prély,
Adjointe au maire à la santé
Poste 6504

Gérard Massicard,
Adjoint au maire à la voirie, à la sécurité et aux anciens combattants
Poste 6610

Djamila Kaoues,
Adjointe au maire à l'environnement, aux espaces verts et au développement durable
Poste 6538

Fabien Bernagout,
Adjoint au maire au sport
Poste 6671

Ralida Ferras,
Conseillère municipale aux jumelages et à la coopération décentralisée
Poste 6671

François Dumon,
Conseiller municipal au commerce et à l'artisanat
Président de la communauté de communes
Poste 6671

Fabienne Montigny,
Conseillère municipale à la communication et à l'image de la ville
Poste 6610

Fabrice Tripeau,
Conseiller municipal aux transports
Poste 6668

Karine Laffont,
Conseillère municipale à la petite enfance
Poste 6530

Contributions de la majorité municipale

Des moyens pour répondre aux besoins des vierzonnais

Le 19 septembre dernier, le conseil municipal a adopté la motion de l'Association des Maires de France contre la baisse des dotations de l'État aux collectivités.

En cette période de préparation du budget pour l'année 2016, ce sujet reste d'une brûlante actualité.

Les capacités d'actions des collectivités sont mises à mal par la baisse drastique de ces dotations qui ne sont pourtant que la simple compensation financière de charges que l'État lui-même leur a transférée !

Vierzon a déjà perdu 850 000 euros en 2015 par rapport à 2013.

L'État prévoit encore de supprimer 650 000 euros de dotations à notre ville en 2016, voire plus.

Les collectivités locales sont placées face à une alternative : soit augmenter l'impôt local, soit réduire l'offre des services rendus à la population et les investissements. Pour surmonter ce piège nous avons besoin de nous rassembler : citoyens vierzonnais, acteurs économiques et sociaux, associations afin de faire reculer cette austérité qui est un contresens puisqu'elle ne s'attaque pas aux véritables causes de la crise et de la dette et qu'elle casse l'économie.

Il faut redonner pleinement aux communes les moyens utiles aux habitants : c'est bon pour les services publics, c'est bon pour l'emploi, c'est bon pour nos vies !

Contre vents et marées, nous continuerons à mobiliser toute notre énergie pour faire vivre notre ville et pour poursuivre son développement.

C'est déjà grâce à un travail sans relâche auprès de nos partenaires que des réalisations comme la requalification des quartiers nord, l'agrandissement de la maison de retraite Ambroise Croizat, la construction de la nouvelle usine d'eau potable entre autres ont pu voir le jour et que les financements ont pu être réunis pour le centre de santé ou la requalification du centre-ville.

Il est nécessaire de continuer à se faire entendre, encore et toujours, à tous les échelons des institutions de notre pays. Vierzon et son territoire pourront continuer ainsi à valoriser leurs atouts et cela, au seul et grand bénéfice des habitants !

Rassemblement des élus de gauche, progressistes et républicains

Solange Mion, Frédéric Couturier, Fabien Bernagout, Philippe Brée, Karine Chêne, Jean-Marc Duguet, François Duman, Ralida Ferras, Corinne Ollivier, Elisabeth Hovasse-Prély, Gérard Massicard, Franck Michoux, Céline Millieroux, Fabienne Montigny, Jean-Claude Sandrier, Nicolas Sansu

Il est temps d'agir...

À quelques semaines des élections régionales, on voit fleurir beaucoup de propositions démagogiques, on voit beaucoup d'élus avoir plus de postures politiciennes que de réelles propositions concrètes pour l'ensemble des habitants.

Même si nous déplorons la baisse unilatérale des dotations aux collectivités, nous pensons qu'une réforme de la fiscalité locale particulièrement injuste est nécessaire ; nous pensons qu'une réelle péréquation entre collectivités riches et pauvres est indispensable mais que ce ne doit pas être l'excuse qui cache toute évolution des politiques publiques souvent par manque de courage.

En cette période de préparation budgétaire, nous défendons l'idée d'avoir des priorités en terme de politiques municipales ; l'éducation, nos groupes scolaires ont réellement besoin d'une cure de jouvence, la solidarité notamment pour les personnes âgées doit être soutenue, la transition énergétique et écologique de nos bâtiments publics est indispensable tant pour notre planète que pour nos finances, les services publics doivent poursuivre leur mutation tant qualitative qu'en terme de gestion, en reprenant, par exemple, d'autres marchés de Réavie en régie... Nous le ferons dans le cadre d'une intercommunalité renouvelée et agrandie.

Nous n'acceptons pas l'idée que Vierzon soit oubliée de cette évolution. Mais nous devons construire une intercommunalité élargie sur un projet de territoire, sur des compétences élargies, sur une vision équilibrée entre le milieu urbain et rural et ceci dans la concertation. Nous ne devons pas avoir peur de travailler ensemble, de décider ensemble avec un seul objectif, le développement de nos territoires et de ses habitants.

Pour le groupe PS

Fabrice Tripeau, Marie-Hélène Bodin, Philippe Fournié, Jill Gaucher, Djamilka Kaoues, Karine Laffont, Salvatore Crini, Irène Chappuis, Frédéric Dupin

Contributions des groupes de l'opposition

Pour la gratuité des bus à Vierzon !

Le nouveau contrat de bus de Vierzon va être mis en œuvre. Il comporte des points positifs (rationalisation des lignes, augmentation de la fréquentation). Mais le groupe « Pour les Vierzonnais » regrette que ce contrat ne prévoit pas la gratuité des bus pour tous pour augmenter la fréquentation et entrer dans une vraie démarche de développement durable.

Le nouveau contrat de bus va coûter 1,5 million par an. Il va permettre à la ville d'économiser 450 000 €. La gratuité des bus coûterait annuellement 280 000 €. Elle est économiquement possible tout en permettant une économie annuelle de 170 000 € sur le budget de la ville de Vierzon.

Les villes ayant mis en place la gratuité des bus, Châteauroux ou à Quimper, ont vu une augmentation de la fréquentation des voyageurs, des bus pleins, tout en renforçant le rôle social des transports en commun.

Nous déplorons aussi que les lignes se limitent à desservir uniquement la seule ville de Vierzon. Aucune extension des lignes sur les communes voisines comme Méreau ou St Hilaire de Court. C'est regrettable ! Une partie de la population de ces communes aurait pu bénéficier des bus.

Au moment où l'on essaie de nous faire croire à une très grande intercommunalité entre Vierzon et Bourges on n'est même pas en mesure de créer un service de bus desservant les villes proches de

Vierzon. L'intercommunalité doit être avant tout une intercommunalité de projet, de services, une intercommunalité de réalité dans la vie quotidienne des habitants. Des lignes de bus desservant les communes limitrophes seraient une véritable concrétisation de l'intercommunalité. Franck PIFFAULT conseiller municipal d'opposition « Pour les Vierzonnais »

Conseillers municipaux du groupe « Pour les Vierzonnais »

Nadia Essayan - Jean Rousseau - Franck Piffault
Mary-Claude Grison - François Tessier - Laurinda Petillot - Jean-Marc Merle

Bonjour,

Un conseil municipal extraordinaire sur la baisse des dotations de l'État. Certes nous regrettons cette réduction, puisse la mairie refaire ses comptes ! Bowling inauguré, luxueux. Souhaitons lui une pleine réussite, ce qui est loin d'être gagné une fois les « visites de curiosités » du début, passées. Sinon que deviendra ce lieu magnifiquement mais chèrement restauré ?

Enfin, un mariage entre Bourges et Vierzon. Bizarrement, le maire de Vierzon à la manœuvre ! A suivre...

Pendant ce temps là, toujours du chômage, commerces et entreprises ferment, mais CHUT nous sommes en période électorale, faut pas en parler !

Magouilles, copinages, ce n'est que ça ! C'est écœurant à la longue !

Vierzon Bleu Marine

Bruno Bourdin, Martine Raimbault, Noël Ardaen

NOËL *à* VIERZON

du **4 DÉCEMBRE** 2015

au **3 JANVIER** 2016



ESPLANADE LA FRANÇAISE

À bientôt

